

# AVIS PUBLIC



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**Numéro 1883-300**

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements, concernant le bâtiment situé au **8610, rue Grouard** à Saint-Léonard, lot numéro 1 334 474 du cadastre du Québec, dans la zone H11-02.

Cette dérogation vise à ce que :

- la marge avant minimale de 6 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H11-02, soit réduite à 5,80 mètres pour le mur avant du bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 6 octobre 2008, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2008.

**LE SECRÉTAIRE  
D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT,  
Me GUYLAINE CHAMPOUX**